

qu'il habitait, elle remonta le Rhône. A Lyon, on l'estima, avant de l'avoir vu, on désira l'entendre. Ses confrères de l'Oratoire s'employèrent sans doute à présenter ce nom nouveau et à pousser cette renommée.

Nous savons qu'entre les deux maisons de Lyon et de Vienne, l'une institution ou noviciat de la Compagnie pour toute la province, l'autre séminaire diocésain, les rapports étaient les plus fréquents. La première s'était très activement employée à la fondation de la seconde et avait aidé ses commencements laborieux. Un des premiers supérieurs et des plus goûtés en avait été le P. Benoît Archimbaud, lyonnais de naissance et d'éducation, succédant au P. Jean Soanen, le futur et fameux évêque de Senez. Né le 11 juillet 1643, il entra à l'Oratoire le 25 novembre 1660, après avoir achevé ses études littéraires au collège de la Trinité et avoir eu pour régent le P. La Chaize. Ce fut dans le courant du mois de mai 1679 qu'il prit la direction de cette maison, récente encore, et la garda jusqu'en 1685. Il passa de là comme supérieur à l'Oratoire de Lyon, où il mourut le 25 avril 1688, laissant une réputation de science et de charité (5).

---

(5) Arch. nat. M.M. 582 et M. 220. *Articles de plusieurs grands hommes.*

Archives départementales du Rhône, *Fonds de l'Oratoire.*

Le P. Archimbaud a un article dans Moreri, une mention dans *Les Lyonnais dignes de mémoire* de Breghot du Lut et Péricaud, une notice dans le P. Adry. *Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire.* Manuscrits de la Biblioth. nation. (Fr. 25 681-25 687.)

Au moment de sa mort il avait commencé l'impression d'un ouvrage, qui ne parut qu'un an après, dont le titre est : *Abrégé historique du droit canon, contenant des Remarques sur le décret de Gratien, avec des dissertations sur les plus importantes matières de la Discipline et de la Morale chrétienne.* Lyon, Certe, 1689. in-12, 512 p.